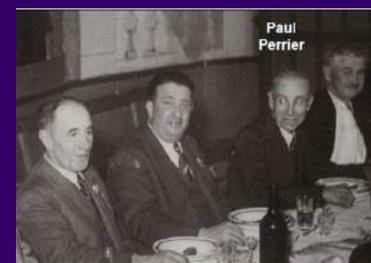


Vie locale



**Actions de la
municipalité**



**Culture et
loisirs**

3 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

4 Le Budget

5-6 Le Bâtiment

7-8 L' Urbanisme

9-10 La voirie

11-15 PLU-PPRIF

Informations diverses

16 Le projet USE4FOREST

17 GDF17 Echos Forestiers : Le Cormier

18 Haute-Saintonge Propre - Marché de Clérac- Informations diverses

19 Chorale au Chœur du Lary - Spectacle de Rue- Fête de la musique

20 La Banque Alimentaire

Vie locale

21 Anciens combattants - Association de chasse ACCA

22 Union Pétanque Cléracaise

23 Association Tarot Challenge Sud-Saintonge - Les Majorettes : La lune d' or

24 Teurlay Environnement Théâtre

25 Comité des fêtes

26 AC2S

27 Association Sportive et Culturelle de Clérac

28-29 Association Scolaire

30-34 Ecole

Culture et loisirs

35 Nouvelle saison au musée

36-38 Bibliothèque

39-43 Clérac, hier et aujourd'hui

44-45 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques NAU

46 Clérac : La vie d' André Perrier, centenaire Cléracais

47 La Plante qui fleurit en juin : Le Rosier

48-49 Les Cookies sont de retour !

Vie pratique

50 Etat civil - Recensement militaire

51 Informations



Terrain de tennis



Première photo de Benoît VIGNEAUD : le Grand Paon

Deuxième photo de Pascal PRIOUZEAU : le Machaon

Directeur de publication : Michel QUOD

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Sandra BERGES

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Le printemps est de retour et s'installe peu à peu dans notre belle commune, apportant avec lui Lumière Renouveau et Energie. C'est une saison que nous aimons particulièrement tant elle met en valeur la beauté de notre environnement naturel et le dynamisme de notre vie locale où la nature refleurit et où les projets prennent un nouvel élan.

Ce renouveau s'accompagne, pour notre équipe municipale d'un engagement toujours aussi fort au service de notre commune. Améliorer le cadre de vie, renforcer les services publics et préserver notre patrimoine sont les priorités que nous continuons à porter avec constance et détermination.



Cette année encore, nous avons tenu à construire un budget 2025 qui reste maîtrisé, équilibré et réaliste grâce à une gestion saine et prévoyante. Cela nous permet de continuer à investir dans les équipements et les aménagements de notre commune sans alourdir la pression fiscale.

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif de toute l'équipe municipale, soutenue par des services efficaces et engagés. Il reflète notre volonté de bâtir une commune durable et attractive, sans jamais compromettre notre équilibre financier.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux, mais nous les abordons avec tout notre dynamisme et notre détermination.

Nous avons organisé durant ce premier semestre deux réunions publiques, une pour le **P.A.D.D.** concernant le nouveau **P.L.U.** et une seconde pour le **P.P.R.I.F.** : des dossiers importants à gérer et à mettre en œuvre pour le devenir de notre territoire. Vous trouverez au sein du journal toutes les informations sur ces dossiers ainsi que les travaux en cours de réalisation.

Je tiens à évoquer un sujet qu'il est essentiel de rappeler, la nécessité de procéder et de respecter les horaires de travaux de jardinage, de bricolage, ainsi que le brûlage des végétaux, tout cela étant règlementé par arrêté préfectoral. Nous avons tous ce besoin d'être bien chez soi, alors soyons solidaires pour retrouver du civisme et une qualité de vie à la campagne.

Les associations de notre village sont les inlassables chevilles ouvrières des activités culturelles sportives, festives qui renforcent la vie de notre commune. Dès maintenant, les différentes activités vont nous permettent de sortir, s'amuser et profiter de ces bons moments. Merci à tous les élus, le personnel communal, les associations, les commerçants et artisans qui participent au bien vivre de notre village.

En cette période où la nature s'éveille, je vous souhaite à toutes et à tous un été serein et inspirant, propice aux rencontres et à la convivialité.

Avec toute ma confiance et mon dévouement.

Bien amicalement,

Votre Maire, Michel QUOD

Le Budget

Le budget a été voté par le conseil municipal le 28 mars dernier.

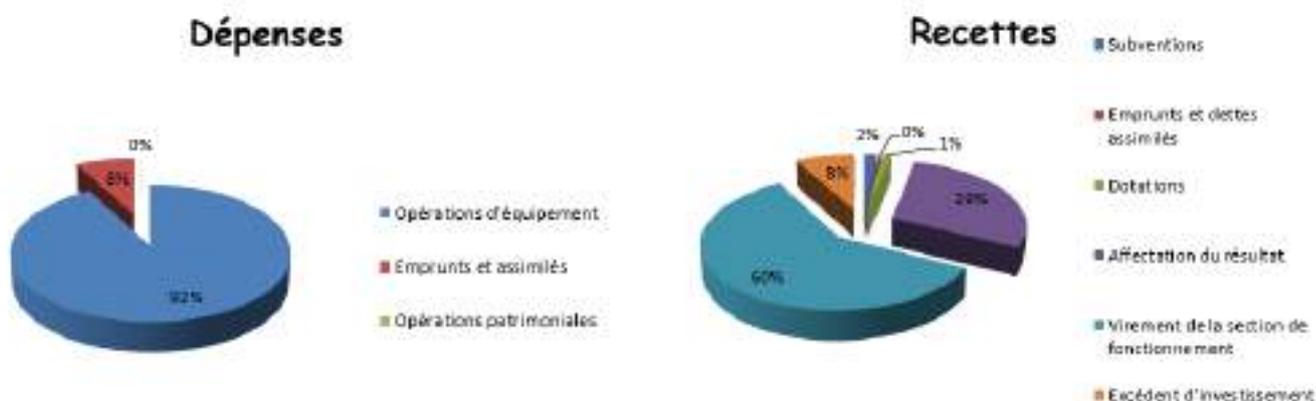
La politique de l'équipe municipale se traduit par ce document financier. On y trouve ici l'ensemble des projets de développement communal (Maison médicale, atelier, aménagement de l'étang de la Lune, aires de loisirs...)



Section de fonctionnement : 13 054 366,60 €



Section d'investissement : 4 620 000,00 €



Fiscalité

La municipalité a décidé de voter les taux d'imposition à l'identique de l'année dernière.

Ceci n'empêchera pas toutefois l'augmentation de votre imposition du fait de l'augmentation de la base d'imposition et de la variation des taux des autres organismes (Département, Communauté de Communes).

Taxe	Taux (%)	Produits attendus (€)
Foncier bâti	30,62	677 620
Foncier non bâti	38,42	21 553
Habitation	13,51	14 888
CFE	15,63	248 204

La maison de santé

La démolition intérieure est terminée ; les matériaux pour la construction intérieure étant approvisionnés, après coupure en avril, les travaux vont pouvoir reprendre leur cours avec réunion de chantier chaque jeudi après-midi. Il s'agit en premier lieu de monter les planchers hourdis.



Le local des agents

Les plans ayant été définitivement arrêtés, les appels d'offre lancés, nous attendons la suite de la consultation des entreprises (DCE).

Ce bâtiment nécessitera 10 lots de métiers pour l'exécution des travaux.

Le permis de construire a été déposé et le début des travaux est prévu pour octobre.



La Salle des fêtes

Les portes d'entrée en bois nécessitant une sérieuse restauration, elles ont été changées contre des huisseries en aluminium.



Le local derrière la Salle des fêtes

Ce local appartenant à la commune, après déblais, coulage d'une chape en béton et fermetures de l'ensemble, va permettre le stockage d'équipements municipaux, tels que tables et bancs afin de libérer les ateliers municipaux qui doivent abriter de nouveaux véhicules, matériels et outils.

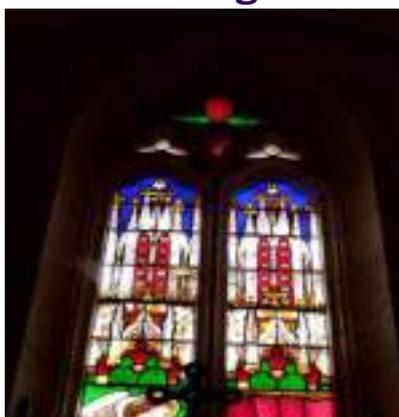


La cour de l'école

Le mur dans lequel avait été créée l'ouverture au fond de la cour a bénéficié d'un embellissement par l'habillage d'un bardage en résine.



Vitraux de l'église



Des vitraux qui ont besoin d'être nettoyés.

L'entreprise « Bordenave », spécialisée dans la restauration des vitraux, est venue déposer ceux de l'église St Vivien de Clérac pour les nettoyer. Avec le temps, ils étaient devenus sales et les couleurs s'étaient estompées.

C'est un très gros chantier qui nécessite plusieurs mois de travail. On attend le retour de ces vitraux avec impatience.

Le Nouveau Cimetière

La réception a maintenant été effectuée fin mars avec cependant quelques réserves qui devront être purgées cette fin de printemps. Les abords autour du cimetière seront nettoyés et engazonnés dès que les conditions le permettront.

À l'issue, les premières concessions pourront être mises à la vente.



L'aire de stationnement Camping-cars

Le plan d'aménagement de l'ensemble ayant été arrêté auprès du cabinet d'ingénierie Azimut et de l'atelier Septembre en commission, les budgets votés en conseil municipal, le calendrier des actions est le suivant :

- mai 2025, établissement du dossier de consultation des entreprises,
- juin 2025, consultation des entreprises,
- juillet 2025, choix des entreprises,
- octobre 2025, lancement des travaux,
- novembre 2025, plantation des arbres et réception des travaux.



La zone des peupliers coupés l'automne dernier



Le broyat des restes de l'exploitation des peupliers ayant été effectué à la mi-mai, les souches vont être arrachées et le terrain aplani afin que la zone redevienne herbeuse jusqu'à approbation du nouveau PLU en 2026.

On pourra alors envisager le projet de salle des fêtes qui avait été annoncé pour cette mandature mais qui n'a pu se faire, la parcelle ayant été classée Ub au lieu de Ue lors du précédent PLU de 2012.

Citystade

Un citystade est en cours de réalisation. L'entreprise Taphanel a réalisé la plateforme qui recevra la structure de la société SAE. Le sol est en pelouse synthétique sablée qui amortit les bruits tout en assurant un rebond du ballon satisfaisant. Il s'agit d'un terrain multi jeux, hand, foot, basket et en ajoutant un filet : tennis, badminton, volley, mais aussi tout autre jeu, style ballon-prisonnier, etc.



Fin de la plate-forme du citystade par la société Taphanel

Aire de jeux



Les jeux de l'aire en face de l'école devenaient non conformes. Le tourniquet était cassé, les cordages de la tour à grimper étaient usés et non remplaçables et le toboggan, après 24 ans de bons et loyaux services, était fragilisé dans sa structure. Seuls les jeux à ressort qui avaient déjà été remplacés ont été conservés.

Désormais, les enfants ont une structure unique qui rassemble les activités de grimpe et de glisse : la « mante religieuse ». Le tourniquet qui a un gros succès est remplacé et une balançoire « nid » a été ajoutée.

Pose des Jeux par la société Kube

Terrain de Tennis

Déjà remanié en 2003, la surface du terrain de tennis commençait à s'effriter et il devenait nécessaire de la restaurer. Un nouveau terrain a été installé en se servant de l'ancien comme fondation. Le choix d'une surface « quick » a été choisi pour un meilleur rebond de la balle.



Pose du quick par la Société SAE.

Réfection de voirie

À Fradon :

- le curage du fossé du VC1 (route de Boisselier) a été effectué,
- la chaussée du VC3 (route de Chierzac) à la D258 a été raccordée.



À Albret :

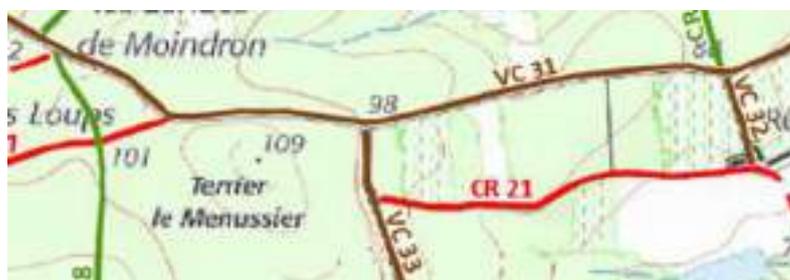
- au carrefour d'Albret sur le VC37, le fossé a été curé,
- sur cette même route conduisant à la Petite Cabane, souvent inondée, des amorces de fossé ont été creusées à la pelleuse de chaque côté de la chaussée pour favoriser l'écoulement des eaux vers la prairie.

De Souillac, à descendre sur Verdillon (VC44),

- arasement des accotements,
- curage des fossés,
- réalisation d'un enduit bicouche.



Du Canton des loups à Réservat, sur la VC31, les fossés ont été curés.



À l'aire de Camping-Cars, un terrassement pour pose de caniveau et tuyau d'évacuation des eaux usées des campings-cars a été aménagé.

R fection de voirie (suite)

2- Les ponts

- Au Petit Manon

Une convention pour la r alisation d' tudes concernant la r habilitation d'un ouvrage hydraulique sur « Le Manon » a  t   tablie entre la commune de Cl rac et le Syndicat D partemental de la Voirie des Collectivit s du D partement de la Charente-Maritime (SDV17), le 26/11/2024. Un dossier d'aide a  t  d pos .

L' tude topographique a  t  r alis e en mars ; les  tudes du milieu faunistique et floristique doivent se d rouler en juin.



- Au Pont du Gu 

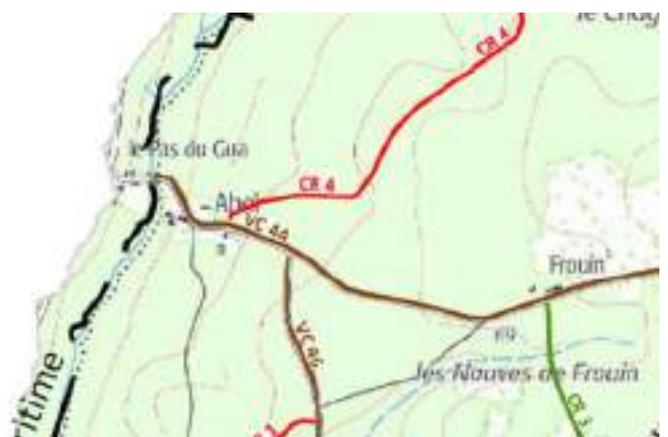
Suite   la visite de l'APAVE du 24/10/2024 et du rapport du 24/12/2024, des mesures de s curit  imm diates ont  t  propos es :

- la mise en place d'un balisage de s curit  en rives pour emp cher tout appui sur les garde-corps,
- la fermeture de l'ouvrage.

Les maires respectifs de Cl rac et B denac, Michel Quod et Alain Larparli re se sont mis d'accord pour ent riner aussit t ces pr conisations.

Ils sont d'autre part d'accord pour envisager la prise en charge de la remise en s curit  de cet ouvrage   parts  gales.

Ce n'est qu'apr s avoir fait le choix d'entreprises prestataires que nous pourrions conna tre l'ampleur des travaux, r fection ou reconstruction totale.



Contexte et structure du PLU

Le Calendrier

Le PLU a été structuré en plusieurs phases : diagnostic territorial (2022-2023), PADD (2023-2024), élaboration des pièces réglementaires (2024-2025), enquête publique et approbation (2025-2026).



Ce document présente les étapes et les éléments clés du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** élaboré par le cabinet d'Urbanisme Cittànova, ainsi que les orientations réglementaires et programmatiques associées.

Voici les principales composantes du PLU :

- un règlement écrit
- un règlement graphique
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces différentes pièces réglementaires ont été élaborées sur la base des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Contexte et structure du PLU (Suite)

1- Le Règlement écrit

C'est une rédaction qui doit :

- répondre aux questions : que construire, comment construire, comment prendre en compte les raccordements techniques.
- respecter les règles favorisant la densification, limitant l'étalement urbain, et permettant des ajustements selon les objectifs du PADD.

2- Le règlement graphique

Le PLU définit quatre grandes types de zones sur le territoire :

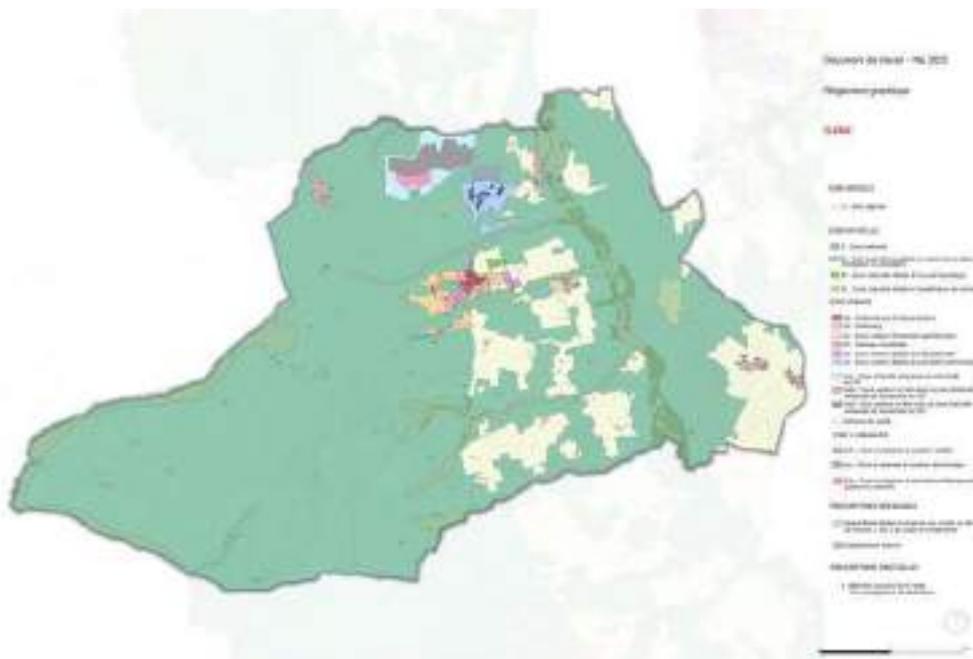
Zone Urbaine (U) : secteurs déjà urbanisés ou équipés, divisés en sous-secteurs pour répondre aux enjeux architecturaux et de mixité fonctionnelle :

- 1-1 UA : Centre-bourg ou centre-village (mixité fonctionnelle : habitat, équipements, commerce, artisanat).
- 1-2 UC (et UCa, UCb) : Secteurs pavillonnaires (UCa pour les secteurs denses, UCb pour les tissus moins denses).
- 1-3 UH : Hameaux densifiables.
- 1-4 UB : Faubourgs (pour certaines communes).
- 1-5 UE : Zones d'équipements publics ou de loisirs.
- 1-6 UX : Zones d'activités industrielles ou artisanales.
- 1-7 UXc : Zones d'activités commerciales.

Zone À Urbaniser (AU) : Secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation, cohérents avec les objectifs du PADD et respectant le cadre législatif (réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers).

Zone Agricole (A) : Espaces à protéger pour leur potentiel agronomique, biologique ou économique. Ces zones incluent les bâtiments agricoles et préservent les capacités de production agricole.

Zone Naturelle et Forestière (N) : Espaces naturels à protéger en raison de leur qualité esthétique, historique, écologique, ou pour prévenir les risques (inondations, feux de forêt, etc.).



Ces zones sont définies pour répondre aux besoins d'aménagement, de préservation et de développement durable du territoire.

Contexte et structure du PLU (Suite)

3- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

3-1 OAP Sectorielles : Elles définissent les principes d'aménagement pour des secteurs précis, incluant densité, typologie de logements, et gestion des eaux pluviales.

3-2 OAP Thématiques :

Ce sont les principes généraux sur des thématiques comme la trame verte et bleue * ou la densification.

*La Trame verte et bleue, un réseau écologique pour la préservation de la biodiversité
Engagement fort du ministère de l'environnement, la Trame verte et bleue (TVB) constitue un outil de préservation de la biodiversité visant à intégrer les enjeux de maintien et de renforcement de la fonctionnalité des milieux naturels dans les outils de planification et les projets d'aménagement.

3-3 Patrimoine bâti et naturel

Les objectifs sont de :

- Protéger les bâtiments d'intérêt architectural ou patrimonial.
- Préserver des espaces boisés, haies, milieux aquatiques et zones humides.

Le patrimoine bâti dans les zones naturelles et forestières peut être protégé grâce aux mesures suivantes :

Les changements de destination :

Ils permettent d'autoriser, sous conditions, la transformation d'anciens bâtiments agricoles n'ayant plus d'usage agricole en habitat ou équipement, avec pour :

- avantages :

La valorisation et réappropriation du patrimoine existant.

La création de logements sans construction neuve, évitant ainsi la consommation d'espace.

- inconvénients :

De dépendre des projets des propriétaires.

De nécessiter une attention particulière aux impacts sur l'activité agricole.

La protection des bâtiments présentant un intérêt architectural ou patrimonial :

Pour cela :

- Repérer les bâtiments ou ensembles bâtis sur le règlement graphique.
- Avoir la possibilité d'interdire des démolitions totales ou partielles.
- Encadrer les interventions pour sauvegarder et mettre en valeur les éléments d'intérêt architectural.

Ces mesures permettent ainsi de préserver le patrimoine bâti tout en favorisant son intégration dans les projets d'aménagement et de développement durable.

Le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF)

Le règlement du Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF) de Clérac fixe les règles d'urbanisme et de construction destinées à limiter les risques liés aux incendies de forêt sur le territoire communal.

A- Résumé du document :

A1- Objectifs du PPRIF :

Prévenir les risques d'incendie de forêt dans les zones sensibles de Clérac.
Encadrer l'usage des sols et les constructions dans les zones exposées.
Renforcer la sécurité des personnes, des biens, et de l'environnement.

A2- Zonage réglementaire :

Le territoire est divisé en plusieurs zones en fonction du niveau de risque :

Zone rouge (R) : risque fort → Interdiction ou fortes restrictions de construction.

Zone bleue (B) : risque modéré → Construction possible sous conditions.

Zone blanche (N) : non exposée → Aucune restriction spécifique liée au feu.

A3- Règles générales :

Obligation de débroussaillage.

Respect de distances minimales entre les bâtiments et la végétation.

Matériaux de construction résistants au feu (toitures, murs, menuiseries).

Accès pour les véhicules de secours obligatoire.

A4- Activités concernées :

Nouvelles constructions, extensions, modifications du bâti existant.

Aménagements touristiques, agricoles, forestiers.

Travaux de voirie et réseaux.

A5- Mesures spécifiques selon les zones :

En zone rouge : seules certaines constructions légères ou à usage public très encadré peuvent être autorisées.

En zone bleue : les projets doivent intégrer des mesures de prévention (accès, eau, débroussaillage).

Dans toutes les zones : les prescriptions sont renforcées en lisière de forêt.

A6- Dispositions transitoires et légales :

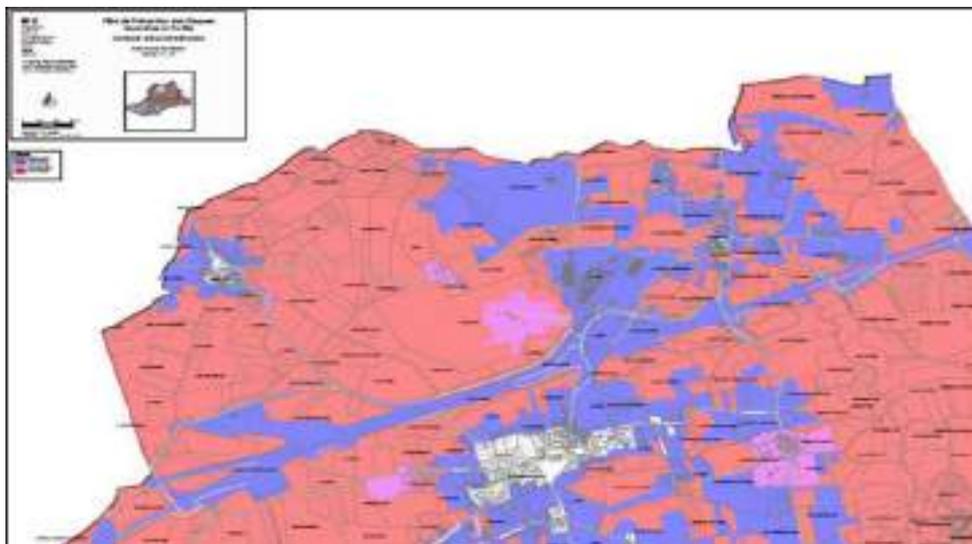
Le règlement est opposable aux tiers dès son approbation.

Il complète le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et s'impose à toute demande d'autorisation d'urbanisme.

B- État d'avancement :

B1- Présentation aux élus et à la population.

B2- Enquête publique terminée au 9 mai. Après réexamen du projet, approbation finale prévue d'ici le courant de l'été.



Le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF) (suite)

C- Observations générales :

C1- Les élus partagent pleinement le principe d'un meilleur encadrement et d'une meilleure gestion du risque incendie sur le territoire mais ils expriment néanmoins de fortes réserves sur le projet de PPRIF en l'état, dont les mesures apparaissent excessivement contraignantes et disproportionnées au regard des réalités locales.

C2- **Par conséquent les élus des 9 communes concernées** (Montendre, Bussac-Forêt, Chepniers, Montlieu-La-Garde, Bedenac, Cercoux, Clérac, Montguyon, Saint-Aigulin) :

- **Dénoncent** l'absence de concertation sur la rédaction du règlement avant l'avis d'enquête publique au 7 avril 2025.
- **Demandent** par conséquent la prise en compte de leurs remarques sur le projet de règlement afin d'adapter ses mesures aux difficultés de notre territoire et à ses enjeux spécifiques.
- **Refusent** l'adoption du plan en l'état et **s'opposent à sa mise en œuvre** tant que les conditions d'un équilibre juste entre sécurité, développement territorial et soutenabilité ne sont pas réunies.
- **N'excluent pas** des suites contentieuses si le document était approuvé en l'état.
- **Le conseil municipal de la commune de Clérac**, dûment convoqué le 12/03/2025, après avoir pris connaissance du dossier et avoir délibéré à l'unanimité des membres présents (13 voix pour) émet un avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts tel que présenté.

C3- Une réunion publique annoncée par voie de presse, par flyers distribués dans les boîtes à lettres individuelles et sur l'application Panneau-Pocket, a ainsi été proposée à la population Cléracaise le 24 avril au soir.

Tous les documents concernant les règles et la cartographie actuelles sont consultables en ligne sur le site de la commune de Clérac.



Le Projet USE4FOREST

Entre 2012 et 2022, l'Espagne, le Portugal et la France ont été fortement touchés par les incendies de forêt, avec en moyenne plus de 100 incendies par an, chacun. Ce phénomène est accentué par des facteurs propres au sud-ouest de l'Europe : abondance de biomasse, crise démographique, et extrêmes climatiques croissants.

Objectif du projet :

Lancé en 2024 dans le cadre du programme européen **Interreg Sudoe**, le projet **USE4FOREST** vise à prévenir les incendies de forêt, en développant des outils innovants adaptés à ces particularités régionales. Il se déploie sur la période 2021-2027.

Trois axes principaux :

- Analyse des causes** des incendies et des risques associés.
- Développement et test** de solutions sur des territoires pilotes.
- Transfert des outils** à l'échelle du Sud-Ouest européen.

Implantation et expérimentations :

Le projet est mené par la Direction générale de la défense civile espagnole, avec 14 partenaires espagnols, portugais et français.

En France, des expérimentations ont lieu notamment dans le sud **Charente-Maritime** (territoire de la Double) et dans l'Aude (PNR Corbières-Fenouillèdes), autour :

- de la préservation des milieux naturels lors de l'aménagement forestier,
- de la modélisation de la propagation du feu,
- de l'impact des types et densités de végétation,
- de l'utilisation de coupe-feu productifs comme outil de prévention.

Témoignage :

Amélie Castro (ingénieure forestière auprès du CNPF Nouvelle-Aquitaine) souligne l'intérêt de ces projets européens pour partager des pratiques, même si leur application directe nécessite l'adaptation aux cadres locaux.



Article extrait du numéro 683 de « forêts de france » proposé par **FRANSYLVA**

GDF17 Echos Forestiers : Le Cormier



ÉCHOS FORESTIERS

Bulletin de liaison du Groupement de Développement Forestier de la Charente-Maritime N° 35 – Avril 2025

ÉDITION SPÉCIALE
FICHES D'IDENTITÉ ESSENCES
« FRUITIERS FORESTIERS »

Les fruitiers forestiers sont des arbres qui produisent des fruits comestibles pour la faune et parfois l'homme.

Dans ce numéro, sont présentées les essences fruitières forestières les plus fréquentes en France métropolitaine, à savoir :

- Le cormier,
- Le merisier,
- L'alisier torminal,
- Le sorbier des oiseleurs,
- Le pommier sauvage,
- Le poirier sauvage.

Le Cormier

Nom latin : Sorbus domestica

Famille : Rosacées

Également appelé sorbier domestique.

Le cormier est un arbre fruitier caducifolié, présent naturellement dans le milieu forestier, qui mesure entre 5 et 20 mètres de haut.

Le tronc du cormier est assez droit avec un houppier globuleux. Son écorce est brune voire noirâtre à petites écailles de forme quadrangulaire et épaisses.



Tronc du cormier

Le bourgeon du cormier est assez gros, glabre, verdâtre et sa particularité est d'être visqueux.

Les feuilles sont composées de 11 à 21 folioles dentées sur les deux tiers supérieurs. Elles sont velues au jeune âge puis deviennent glabres.



Feuillage composé du cormier avec un bourgeon verdâtre et visqueux

Son fruit, la corne ressemble à une petite poire jaunâtre de 2 à 3 cm.

Implantation

Cette essence est disséminée en France métropolitaine, assez commune dans le Sud sur les aires du chêne pubescent. Elle est plus rare dans le Nord et aux abords des côtes de la Manche.

Le cormier est une essence plus ou moins thermophile, qui pousse aussi bien en pleine lumière qu'en zone de demi-ombre. Il supporte mal la concurrence.

Ayant besoin de 600 mm de pluviométrie bien répartis dans l'année, il supporte les sécheresses estivales s'il a une réserve en eau dans le sol.

Présent sur les sols bien alimentés en eau mais aussi sur les sols très secs, le cormier croît sur les sols calcaires ainsi que sur les sols faiblement acides à assez acides.

Usages et propriétés

Le bois du cormier est dur, dense et très homogène, de ce fait il se travaille et se polit assez bien. Il est utilisé principalement pour la fabrication des manches d'outils, la sculpture, le tournage, l'ébénisterie, la lutherie, ...

Haute-Saintonge Propre

Le 22 mars, avait lieu l'opération « Haute Saintonge Propre » proposée par la Communauté De Communes de la Haute Saintonge. Peu d'associations ont répondu à l'appel. L'ACCA, l'ASCC, le Comité des Fêtes et TET étaient représentés.

La société de chasse, très présente, a débarrassé nos chemins des pneus disséminés un peu partout. Plusieurs tours de remorque ont été nécessaires pour tout emporter. Et il en reste ! Tout n'a pas pu être ramassé.



Un camion bien rempli par les membres de l'ACCA.

Marché de Clérac

Notre marché du vendredi matin, accueille depuis quelques semaines un nouveau rôti " le crousty" et depuis vendredi 16 mai, Lili création concept ou vous pourrez découvrir colliers, bracelets.... et tout le nécessaire pour vous ravir, sans oublier nos fidèles Didier, le traiteur et Laurent, le maraicher.

Informations diverses

A VOTRE SERVICE

Si vous rencontrez des problèmes d'ordre administratif ou autres, le service social communal se tient à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter à la Mairie.

[A vos agendas !!]

22 novembre : repas des aînés

12 décembre : marché de Noël à la salle des fêtes

Chorale au Chœur du Lary

Les choristes nous feront le plaisir de chanter le 20 décembre en l'église de Clérac. Réservez votre soirée.



La chorale « au chœur du Lary » dans l'église de Lapouyade

Spectacle de rue

Dans le cadre des « Estivales » de la CDCHS, un spectacle de rue vous sera offert pendant la journée plein air, le 5 juillet. Aux alentours de 19h00, la compagnie « Si j'y suis » vous propose « Tic tac Flop » : un couple et toute leur panoplie de petites manies. Un couple se faisant des plaisanteries. Ils oscillent entre jeunesse et vieillesse et se connaissent tellement qu'un regard complice suffit pour se comprendre. Ils jouent et jonglent avec les sons des objets comme les bruiteurs au cinéma. Les sons des objets du quotidien et des balles rebond, les sons amplifiés, les sons déformés les attirent et influencent leur manière d'être. Les personnages vont se laisser déborder et influencer par cet espace sonore. Jusqu'où ?

Ils subissent ou maîtrisent parfois la dépendance entre le son et l'action.

Ils s'expriment physiquement et s'échangent des objets, des balles.

Et si le cœur vous en dit, vous pourrez poursuivre la soirée avec le jambon à la broche organisé par le Comité des Fêtes.

Fête de la musique

FÊTE DE LA MUSIQUE
21 juin 2025 à Clérac

18H-19H15
Dans l'enceinte du Musée
Marie-Françoise Barré et ses élèves
Piano, guitare et chant

19H45 - 22H00
A la salle des fêtes de Clérac
JAZZ (Jean-Marc Pardo)
NEW PARADE JAZZ BAND

À PARTIR DE 22H00
DJ
CHRIS DANCE

**FOOD TRUCKS SUR PLACE
ET BUVETTE**
Burgers, grillades, crêpes, gaufres

Invitation pour tous publics. Plus que pour les plus jeunes.

La Banque Alimentaire

L'association « Solidarité Dronne Lary » située à Montguyon, affiliée à la Banque Alimentaire de Charente-Maritime, offre une aide alimentaire aux personnes démunies de 14 communes de l'ancien canton de Montguyon.

Les CCAS des municipalités instruisent les demandes et transmettent les noms des bénéficiaires. L'association distribue des denrées alimentaires tous les quinze jours, incluant lait, fromage, charcuterie, conserves, pain, pâtes, fruits et légumes frais, et produits surgelés. Les produits secs peuvent être consommés après la date « à consommer de préférence », tandis que les produits frais peuvent être consommés peu après la date « à consommer avant ». Les fruits et légumes sont achetés ou récupérés auprès de grossistes et grandes surfaces. Des bénévoles collectent également des denrées auprès d'Intermarché à La Roche Chalais et Montguyon.

Les bénéficiaires doivent venir avec des sacs propres et isothermes et prévenir en cas d'impossibilité de récupérer leur colis.

Les conditions pour recevoir des colis alimentaires sont les suivantes :

Les demandes doivent être instruites par les CCAS des municipalités, qui transmettent les noms des personnes à aider.

Les bénéficiaires doivent venir chercher leurs colis régulièrement et prévenir en cas d'impossibilité de le faire.

Les bénéficiaires doivent payer les colis, car l'association commande et paie les denrées à la Banque Alimentaire de Charente-Maritime.

En cas de non-respect de ces conditions, l'association se réserve le droit d'exclure les personnes ou familles des distributions.

Un dossier est à compléter auprès de la Mairie de Clérac.

La participation financière pour 1 personne est de 4€

2 personnes est de 6,40€

3 personnes est de 8,40€



Anciens combattants

Le 19 mars, la cérémonie du 63ème anniversaire du cessez-le-feu réunissait les communes de Montguyon, Saint-Martin-D'Ary, Clérac et Cercoux, représentées par les porte-drapeaux et les Anciens-Combattants.

Les élus des 4 communes étaient présents ainsi que le major de la gendarmerie.

Cette cérémonie consacrée à l'anniversaire de la fin de la guerre en Algérie se déroule chaque année dans une commune différente, Cercoux-Clérac-Montguyon.

8 mai 2025 : Commémoration du 80ème anniversaire de la libération.

Un public de toute génération était réuni pour ce rendez-vous patriotique, les enfants de l'école primaire de Clérac accompagnés de leurs professeurs et les parents. Le déroulement de la cérémonie était dirigé par le Président Claude Dobigeon.

Levée des couleurs. Timéo encadré par Bernard Charron.

Lecture du message de l' U.F.A.C : Jonas, Léa et Lucas.

Lecture du message de Monsieur le Ministre des Armées par M. le Maire Michel Quod.

Dépôt de gerbes : mairie de Clérac—A.C.V.G. Clérac.

Tous les enfants présents ont déposé un bouquet de fleurs, la jeune génération associée au devoir de mémoire. La minute de silence a été associée à la lecture des quatre Cléracais morts pour la France.

Moreau Pierre, Moucheboeuf Robert, Noriega Victor, Vignaud Raymond.

La cérémonie se termine par les remerciements du Président de l'amicale au représentant de la gendarmerie, au Directeur de l'école de Clérac, aux Porte-Drapeaux, aux volontaires à la collecte des bleuets et à Philippe à la sono. Pour terminer l'assistance a été invitée au verre de l'amitié.

Rendez-vous le 11 novembre.



L'association de chasse ACCA

Pour la saison 2024/2025, l'ACCA est constituée de 93 sociétaires soit 7 adhérents de moins que la saison précédente.

Lors de cette saison de chasse, il a été prélevé 98 sangliers et 90 chevreuils sur la commune de Clérac.

L' ACCA a participé au mois de mars à la journée de ramassage des déchets dans les bois de Clérac.

L'assemblée générale se déroulera prochainement.

Nous remercions la commune pour la subvention qui nous aide à faire fonctionner notre association.

Le président

Bruno Lagorce

Union Pétanque Cléracaise

Bonjour à tous.

Championnat des clubs : Bilan provisoire à la mi-saison :

Championnat vétérans (60 ans et plus) :

L'équipe A :

Bon démarrage pour ce début de saison, actuellement deuxième au classement à 1 point du premier.

L'équipe B :

Démarrage « en petite vitesse », défaites lors des 2 premières journées, l'équipe a su se ressaisir en enchaînant 3 victoires. L'équipe est actuellement cinquième à 3 points du premier.



Coupe de France,

Suite à une défaite lors du premier tour face à une très bonne équipe de Saintes, nous réitérerons cette expérience pour 2025.

Vie du club,

Depuis le début de saison, nous avons enregistré une douzaine de nouveaux licenciés, signe de l'évolution constante de notre club.

Depuis début avril nous avons organisé un concours vétérans (55 ans &+) par semaine.

Une trentaine d'équipes sont toujours présentes.

Organisation également d'un concours toutes catégories avec la présence de 66 équipes.

Au terme de cette journée avec des participants de Charente-Maritime, Gironde, Dordogne et Charente c'est une équipe voisine de Chevanceaux qui s'est imposée en finale du concours A.

Nous avons annulé un concours suite à une météo défavorable. Cependant, suite à l'annonce de la création d'un couvert en panneaux photovoltaïque ce genre de soucis ne se reproduira plus.

C'est avec une très grande impatience que nous attendons la concrétisation de ce projet. Nous remercions l'ensemble du conseil municipal pour la mise en place de la réalisation de cette structure.



Le Président

Laurent PASQUET

Association Tarot Challenge Sud-Saintonge



La saison s'est terminée le samedi 28 juin avec notre AG, après 48 concours joués dans la région, tous les WE et veilles de fête depuis le début septembre. Les 35 premiers du classement général annuel ont été récompensés, ainsi que la première dame, qui a reçu un lot supplémentaire.

Pour la rentrée, le calendrier des concours, de septembre 2025 à juin 2026, a été élaboré lors de l'Assemblée Générale. Il reste encore quelques dates à combler. Il peut être consulté sur le site de l'association : www.tcss-tarot.clubeo.com

En ce qui concerne les concours dans la commune, le premier aura lieu le samedi 11 octobre puis le samedi 15 novembre ; le samedi 28 février 26, tous à 20h45 et le dimanche 12 avril 26 à 14h30, avant notre AG du samedi 27 juin 26.

Vous jouez au tarot en famille ou entre amis, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les samedis ou dimanches ou veilles de fêtes. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Aucune adhésion à l'association ne vous sera demandée, nos concours sont ouverts à tout le monde, sans carte ni licence.

Pour un engagement de 14€ par concours, tous les participants repartent avec un lot, et même une récompense supplémentaire à la 1ère dame classée.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez vous au secrétaire de l'association au 0671816319, ou par mail christianmaury33500@gmail.com.



Les Majorettes La Lune d'or

Nous sommes une association créée en septembre sur la commune de Clérac qui a pour but d'animer toutes les fêtes de village : Feu d'artifice, Carnaval, Brocante, Parade de Noël, Festival de musique et majorette.

Notre adhésion est gratuite en contrepartie de la présence aux répétitions et prestations qui peuvent nous être demandées certains samedis ou dimanches dans l'année.

Nous avons à ce jour 18 majorettes de 6 à 14 ans.

Les entraînements ont lieu les vendredis soirs à la salle des associations de Clérac, de 20h à 21h30. Vous y rencontrerez des coachs pour vous apprendre les bases de la majorette avec le bâton ou les pompons ainsi que les chorégraphies pour les prestations. Notre bureau est constitué de 10 personnes.

Une présidente, deux vice-présidents, un trésorier, deux sous trésoriers, d'une secrétaire, et des coachs.

Pour tout renseignement, vous pouvez venir nous rencontrer les vendredis soir, contacter la mairie de Clérac ou appeler la présidente à partir de 18h au 07.65.70.41.68.

Teurlay Environnement Théâtre

Comme chaque année, le retour des beaux jours sonne l'ouverture de la saison des spectacles pour TET.

Que ce soit avec la troupe de théâtre des enfants, celle des adultes, ou en collaboration avec les établissements scolaires et les associations culturelles du territoire, Philippe Peychaud et Richard Perret signeront la mise en scène de plusieurs spectacles tout au long de l'été.

Autant de rendez-vous pour sortir la tête de nos écrans et partager ensemble les nombreuses émotions que procure le spectacle vivant.

Alors, à vos agendas ! Et au grand plaisir de vous retrouver.

Les comédiens en balade et TET :

« *La poupée* » de L. Léka. Les 27 avril à Saint Aigulin, 17 mai à Le Fouilloux, 18 mai à Chepniers, 20 mai à Montguyon, 24 mai à Chatenet, et 22 juin à Bédenac.

Le moulin solidaire et TET:

Les enfants de l'atelier théâtre du lundi présentent: « *L'autre* », le 25 juin à 18h30 à Salle des fêtes de Cercoux

La ronde des écoles, école de La Clotte et TET:

Spectacle de fin d'année : « *Nature* »

Le 29 juin à Saint Martin de Coux.

TET à Clérac :

« *Combien de ça va faudrait-il pour que ça aille vraiment ?* »

D'après « *Ça va* » de Jean Claude Grumberg.

le 3 juillet à 20h à la salle des fêtes de Clérac.

« *Les enfants d'argile* », création 2025 sur le thème de l'argile.

le 1er août à 20h30 à Clérac.

Scénies en 2 Monts et TET:

« *Le château de la discorde* », les 25 et 26 juillet à Montguyon, Site en scènes.

« *Aramis et le secret des Fadets* », le 16 août à Montlieu-la-Garde, Site en scènes.



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Clérac a décidé de continuer et de faire perdurer ses événements incontournables. Comme toutes les associations, cela devient difficile d'avoir un nombre suffisant de bénévoles pour assurer les manifestations. Mais nous ne baissons pas les bras et nous nous mobilisons pour cette nouvelle année 2025.

Notre nouveau bureau est le suivant :

- Président : BOUCHART Jeremy
- Trésorier : MAUREL Dominique
- Secrétaire : CORNEAU Emeline

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer avec nous, alors n'hésitez plus ! La vie associative est importante dans une commune. Nous pouvons réaliser de belles manifestations, mais pour cela nous avons besoin de VOUS !



LES DATES CLÉS DE 2025



25 Mai 2025 : Pique Nique au terrain de pétanque

5 Juin 2025: Diffusion sur grand écran du match de la demi finale de la ligue des nations

21 Juin 2025 : Fête de la musique à la salle des fêtes

5 Juillet 2025: Journée plein air, à noter que la troupe « Si j'y suis » présentera son spectacle de rue « Tic Tac Flop » au moment de l'apéritif de 19h à 20h. Ce spectacle est proposé dans le cadre des Estivales 2025 de CDCHS

5-6-7 Septembre 2025 : Fête locale

AC2S

Une saison de transition pour L'AC2S !

Fortunes diverses pour le club dans sa quatrième saison sous les couleurs de la fusion, avec plusieurs satisfactions mais aussi quelques axes d'amélioration identifiés et sur lesquels nous devons travailler dès les prochaines semaines.

Le club du Sud-Saintonge et ses 175 licenciés ont validé plusieurs objectifs comme la consolidation de son école de football dans les catégories les plus jeunes, avec des générations prometteuses, le maintien de son équipe fanion en D3, la progression de son équipe réserve de D4, le lancement d'un tournoi de sixte seniors ou encore l'intégration réussie de quelques nouveaux parents, futurs dirigeants(es).

L'ambition est toujours là, raison pour laquelle il faudra aussi aller chercher ce qui nous manque, à savoir davantage de sérieux, d'implication et d'investissement, à tous les niveaux, pour poursuivre la construction de ce jeune club au passé riche.

Le mois de juin sera marqué par plusieurs manifestations d'importance, comme notre premier tournoi de sixte seniors, le 7 juin prochain, ou encore la seconde édition de nos tournois de jeunes, les 14 et 15 juin prochain à Montguyon, avant de clore la saison par la traditionnelle assemblée générale qui devra valider le recrutement de nouveaux dirigeants ; **aux personnes intéressées par ce beau projet de pratique du football pour toutes et tous, faites-vous connaître !**

La saison 2025/2026 devra être un peu plus ambitieuse dans toutes les catégories pour valider les progrès identifiés cette saison. Tous avec l'AC2S !! Coordonnées : Nathalie PEYREMOLE au 06.33.81.15.65



NOS U17



NOS U10- U11



NOS U13



NOS RESERVISTES



NOTRE EQUIPE FANION



Association Sportive et Culturelle de Clérac

La manifestation phare de l'association, la « Rando des Pins », prévue le 20 avril, ayant dû être reportée au 22 juin en raison du mauvais temps, les bénévoles de l'asso sont en pleine « seconde » préparation. Nettoyage des chemins, préparation du balisage, organisation, etc. Beaucoup de travail et d'heures de bénévolat en perspective.

Forte de ses 75 adhérents, l'ASCC fait face.

Malheureusement, l'exposition photo envisagée en avril pendant la RdP ne pourra pas se faire pour juin. C'est dommage pour la section photo de l'ASCC. En mai, après une agréable randonnée, nous avons poursuivi la matinée avec le pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes. Venez marcher ou pédaler avec nous, le troisième dimanche de chaque mois. Rendez-vous à la salle associative pour un départ à 9h.



Une petite partie des adhérents pour le dimanche de la fête des mères



Section photo de l'ASCC

Association Scolaire de Clérac

Année 2024-2025 L'association scolaire est une association loi 1901 menée par un bureau de parents d'élèves. Cette association a pour but d'aider à financer les projets des classes (sorties, voyages, etc...). L'association vit grâce aux enfants et aux parents d'élèves qui la soutiennent en participant aux différentes actions réalisées tout au long de l'année.

Nous comptons à son actif 6 membres : RIE Priscilla (présidente), ROOY Alexandra (vice présidente), CORNEAU Emeline (secrétaire), MARES Cristina (secrétaire adjointe), GARNIER Anastasia (trésorière), LARANGEIRA Aurélie (trésorière adjointe).

Les projets :

1. Les goûters :

L'association a réalisé plusieurs goûters à la sortie des classes. Le goûter s'élevait à 1€ et comprenait : une gourde de jus, une compote à boire et une part de gâteau. Nous avons réalisé des goûters à thème à chaque période. Cette action se perpétue depuis déjà plusieurs années, et est toujours autant appréciée par les enfants. Les compotes et les jus sont toujours financés par l'association, et nous demandons l'aide aux parents pour des gâteaux faits maison, que nous remercions de jouer le jeu.

14 novembre 2024 : Gâteaux réalisés par les parents.

17 décembre 2024 : Goûter de la soirée de Noël offert en totalité par l'association scolaire.

9 janvier 2025 : À l'occasion de l'épiphanie, l'association a proposé un goûter galettes des rois, qui ont été prises dans des commerces alentours et locaux.

13 février 2025 : Chandeleur = crêpes. Nous avons sollicité les parents pour la réalisation des crêpes.

17 avril 2025 : Pour fêter Pâques un goûter spécial gâteau chocolat faits par les parents.

15 mai 2025 : Pour ce dernier goûter : spécial gaufres. Les enfants avaient adoré le concept, nous avons donc décidé de recommencer. La pâte à gaufres a été achetée à la boulangerie de Clérac et les appareils à gaufres généreusement prêtés par Sono d'Ary. Pour accomplir cette tâche, il nous fallait de la main-d'œuvre, en raison du temps et de l'organisation nécessaires. Par conséquent, des membres du bureau et une autre maman se sont libérés plus tôt de leurs activités professionnelles afin de préparer des gaufres savoureuses pour nos petits écoliers.

Nous remercions sincèrement tous les parents que nous avons sollicités à maintes reprises pour la réalisation de nos goûters, ainsi que ceux qui nous soutiennent dès que possible pour faire de ces événements des instants agréables.

Association Scolaire de Clérac (suite)

2. Nos événements phares :

Pour Noël 2024, nous avons organisé une vente de sapins et d'objets personnalisés, un atelier de fabrication de décorations de Noël. Nous avons offert à chaque élève des calendriers de l'Avent.

De plus, nous avons financé des livres offerts à tous les enfants durant la soirée de Noël



Le samedi 8 mars 2025, l'association a organisé un carnaval destiné aux enfants, comprenant un défilé à travers le village et un concours pour élire les trois meilleurs costumes par tranche d'âge. La journée s'est terminée par une "boum" pour les enfants dans la salle des fêtes.

Dimanche 1^{er} juin 2025 sera organisé la "Broc du printemps". Ouverts à tous, les exposants pourront venir s'installer autour du monument au mort à l'extérieur ainsi que dans la salle des fêtes. L'association tiendra une buvette et un espace snack, avec des formules repas.

Le 6 juin 2025, l'association participera au spectacle de fin d'année organisé par l'école et proposera aux parents et à leur famille un repas à l'issue du spectacle, accompagné de jeux en bois et de musique pour conclure la soirée. Nous tiendrons une buvette, comme à chaque événement.

Le 27 juin 2025, nous organisons une fête pour célébrer la fin de l'année scolaire. Comme il n'y a pas de kermesse prévue par l'école, l'association a décidé d'organiser sa propre "KERMESSE", avec du matériel fourni par l'école pour les différents stands de jeux. Un petit cadeau sera offert à tous les enfants en récompense.

Nous voulons remercier chaleureusement les parents qui nous soutiennent en confectionnant des gâteaux. Merci à tous ceux qui sont toujours là pour nous assister lors de nos activités. Cette association est importante pour nos enfants. Nous remercions également toutes les entreprises qui nous aident financièrement (dons), chaque don est important. Un grand merci à la Mairie pour son aide précieuse dans la réalisation de nos projets, notamment en mettant à notre disposition des salles et du matériel. Cette année, nous avons sollicité un panneau d'affichage et une boîte aux lettres qui seront installés prochainement pour que les parents puissent communiquer plus aisément et nous faire part de leurs retours. Merci encore à la Mairie pour son engagement et le financement de ces équipements.

École

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

Les enfants nés en 2022 et domiciliés sur Clérac peuvent être inscrits pour entrer en Petite Section de maternelle en septembre prochain. Prendre rendez-vous auprès du Directeur de l'école, M. MARTIN, au 05.46.04.53.82.

Les éventuels enfants arrivant sur la commune, qui étaient déjà scolarisés dans une autre école, peuvent également intégrer l'école de Clérac. L'école compte 5 classes, 116 enfants, de la Petite Section au CM2.

NOËL

Les élèves ont reçu chacun un calendrier de l'avent offert par l'Association Scolaire.

Mardi 17 décembre a eu lieu l'habituelle soirée de Noël. Les élèves ont pu présenter aux parents chants de Noël et danses, et leur remettre les créations réalisées en classe.

Le 19 décembre, un bon repas de Noël a été préparé par la cantinière, avec de bons petits plats et des chocolats pour tous. L'après-midi, les élèves ont profité d'un spectacle de la compagnie des 3 chardons, qui s'est joué dans la salle des fêtes : Leïla et la baleine. Le spectacle, offert par la Mairie, a beaucoup plu.



LES CONTINENTS

Dans les 5 classes, le travail sur le thème des continents a rythmé cette année scolaire : pour chaque continent, les élèves ont étudié des albums de jeunesse, des chants, des poésies. Ils ont également réalisé de jolies productions en arts plastiques et fait de belles découvertes culturelles (mode de vie, alimentation, scolarité, activités humaines, instruments de musique...). Marie-Christine GODET, cantinière, propose à chaque fin de période un repas du continent étudié.

L'aboutissement de ce projet collectif approche : un grand spectacle d'école le vendredi 6 juin, avec danses et chants qui feront voyager les spectateurs à travers le Monde.



École (suite)

USEP

Les 5 classes de l'école adhèrent à l'USEP et participent aux rencontres inter-écoles.

De nombreuses rencontres ont eu lieu, avec pour chacune un pique-nique permettant de créer du lien entre les élèves et de passer de bons moments de partage :

Le 6 février, les CE2/CM1 sont allés à Saint-Aigulin pour une rencontre axée sur les jeux d'opposition (sumo, lutte, etc.). Le 4 avril, les CE2/CM1/CM2 ont retrouvé d'autres classes de cycle 3 à St Martin de Coux, au CRAPA, pour un cross dans les bois. Jonas (CM2 - or), Nassim (CM1 - argent) et Chloé (CM1 - or) ont reçu chacun une médaille pour récompenser leur performance. Et ils ont pu profiter d'un temps magnifique. Le 13 mai, les CE2/CM1 ont retrouvé d'autres élèves du même niveau à Cercoux pour une nouvelle sortie sportive sur le thème des jeux traditionnels (ballon prisonnier, etc.).

Le 11 février, les PS/MS et MS/GS/CP ont retrouvé leurs camarades du Fouilloux à la salle des fêtes de Clérac pour des rondes et jeux dansés. Lundi 12/05, ce sont les élèves de Clérac qui se sont rendus au Fouilloux pour une randonnée.

Le 14 février, la classe de CP/CE1 s'est rendue au dojo de Montguyon pour pratiquer des jeux d'opposition, retrouvant leurs copains des écoles de Montguyon et de St Aigulin. Le 19 mai, les 3 écoles se sont retrouvées à la Maison de la Forêt pour des activités d'orientation.

Le 6 mai, les CM1/CM2 ont randonnée dans Clérac avec leurs camarades de Cercoux et Montguyon, environ 12 kilomètres. Merci à Pascal Priouzeau qui aide chaque année à élaborer le parcours de randonnée. Mardi 17 juin, ces 3 classes se retrouveront une dernière fois à St Aigulin pour des jeux traditionnels.

CLASSE DE NEIGE DES CE2/CM1/CM2 À LA BOURBOULE



42 élèves de CE2/CM1/CM2 sont partis une semaine en classe de neige à La Bourboule, du 17 au 21 février.

Ce séjour fut un grand succès à tous points de vue : activités de qualité, centre d'accueil parfaitement adapté aux enfants, encadrement efficace. Le centre Volcana de La Bourboule a su adapter le programme aux conditions météorologiques (soleil et chaleur inhabituels pour un mois de février – pistes de ski de fond fermées faute de neige).

Les objectifs fixés ont été atteints : découvrir le milieu montagnard et bien vivre-ensemble. Les élèves ont pour la plupart découvert pour la première fois les activités de neige (ski, luge...). Ils se sont bien comportés et ont su tirer profit de cette belle expérience.

Les parents ont eu accès tout au long du séjour à de nombreuses photos et vidéos sur une application utilisée par Mme Peltriaux en continu. Ceci fut un franc succès.

L'équipe enseignante remercie encore la Mairie de Clérac et les entreprises cléracaises donatrices « Imerys » et « Gaëtan Bureau Construction ».

École (suite)

100 JOURS D'ÉCOLE

Le 7 avril marquait le 100^{ème} jour d'école de cette année scolaire. Pour l'occasion, les élèves de CP/CE1 ont eu une journée un peu spéciale, avec plusieurs activités sur le nombre 100. De bon matin, ils ont fait 100 pas dans la cour de l'école, en criant le nom de chaque dizaine. Puis, nous avons observé les collections de 100 objets ramenées par chaque élève. Nous avons recompté chaque collection en faisant 10 groupes de 10. Enfin, les CP ont réalisé des lunettes géantes en forme de 100 et les CE1 de jolies cravates.



DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS AVEC L'ÉCOLE DES ARTS DE LA HAUTE-SAINTONGE

Le 10 janvier, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à l'auditorium de Jonzac pour assister à un superbe concert éducatif proposé par l'École des Arts de la Haute-Saintonge. Le concert alliait une présentation des instruments, l'écoute de morceaux musicaux, ainsi que des prestations circassiennes. Ceci fut entièrement organisé et pris en charge par la CDCHS.

S'en est suivie une présentation d'instruments de musique par les enseignants de l'École des Arts de la Haute-Saintonge, à la salle des fêtes de Clérac : synthétiseur et accordéon le 27/03, trompette le 10/04, violoncelle le 12/05, percussions le 19/05, guitares le 03/06.



BASEBALL POUR LES CM1/CM2 AVEC JEAN LENOIR

Les élèves de CM1-CM2 ont pu bénéficier cette année encore d'une initiation au baseball proposée par Jean Lenoir à travers 10 séances. Cette activité est toujours bien appréciée des enfants qui découvrent une nouvelle pratique. Ils se sont donnés à fond et ont pris beaucoup de plaisir. Vivement l'année prochaine !

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

L'Association Scolaire a organisé une chasse aux œufs de Pâques pour tous les enfants de l'école, autour de l'étang. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à chercher et ramasser les nombreux œufs cachés. De retour à l'école, les œufs ont été répartis entre les élèves et pour chaque classe, un gros œuf a été dégusté sur place.



École (suite)

INTERVENTIONS « SANTÉ » DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Une bénévole est intervenue le 9 janvier pour sensibiliser les élèves de CP/CE1 aux risques liés au soleil. Puis, elle a expliqué aux élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 les bienfaits d'une bonne alimentation équilibrée.

Ces interventions qui s'inscrivent dans le « parcours santé » des élèves étaient très ludiques favorisant leur participation.

ANIMATION « NATURE » AUTOUR DES INSECTES POUR LA CLASSE DE CP/CE1

Céline Lemaire, écologue fauniste à l'agence MTDA de Bègles (33), est intervenue 2 fois à l'école auprès de la classe de CP/CE1. Après un premier temps d'explications en classe le 20/03 pour découvrir les insectes et leurs caractéristiques, les élèves ont profité d'une sortie en nature le 10/04 pour les observer aux abords de l'école. Ces animations sont proposées dans le cadre des missions d'animation du site Natura 2000 Landes de Montendre, financé par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) de la Charente-Maritime.



LES CM1/CM2 À LA VOILE

Les élèves de CM1-CM2 ont pu pratiquer la voile sur les plans d'eau de Montendre et de Jonzac, du 14 au 18 avril. Les conditions météorologiques étaient très favorables à l'activité. La présence du vent a favorisé de bonnes sensations !

Les élèves de CM2 qui avaient découvert ce sport l'année dernière étaient ravis de pouvoir se perfectionner et les élèves de CM1 espèrent pouvoir revenir l'année prochaine pour recommencer et prendre autant de plaisir que cette année.



École (suite)

CINÉMA

Les 5 classes sont inscrites au dispositif « École et cinéma ». Les élèves visionnent 3 films chaque année (un par trimestre), adaptés à leur niveau et choisis par un Comité Départemental. Pour ce dernier trimestre de l'année scolaire 2024/2025, il s'agit de :

Les petits contes de la nuit pour le cycle 1 : six contes-doudous pour aborder avec les tout-petits l'univers du sommeil et de la nuit.

Pour le cycle 2, Rouge comme le ciel : l'histoire d'un petit garçon qui perd la vue suite à un accident et qui va malgré tout poursuivre son amour pour le cinéma en apprenant à « voir autrement » avec une passion naissante pour l'univers du son.

Pour le cycle 3, La petite vendeuse de soleil : une jeune mendicante dans les rues de Dakar, prenant son courage à deux mains pour gagner de l'argent et nourrir sa famille, comme peuvent le faire certains garçons de son entourage.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai à 11h45, de nombreux enfants de l'école étaient présents pour la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{nde} Guerre Mondiale. Ils ont chanté la Marseillaise et déposé de petits bouquets au pied du Monument aux morts, préparés par l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de guerre de CLERAC.

JURY DES INCOS

Toute l'école participe au Prix des Incorruptibles : 5 à 6 albums sont étudiés dans chaque classe, avec pour objectif de désigner l'auteur préféré parmi les livres de chaque sélection.

Dans chaque classe, les élèves ont voté « comme les grands » avec bulletins de vote, liste électorale, iso-loir, urne, dépouillement...

Pour le cycle 3 et dans le cadre de la liaison école-collège, un Jury des Incos s'est tenu au collège de Montguyon le 15/05. Jonas et Lukas (CM2) ont participé à des échanges pour exprimer leurs goûts de lecture, leurs préférences, devant un public de parents/élus/enseignants.

SEMAINE DE LA MATERNELLE

La semaine de la maternelle a eu lieu du 14 au 18/04. Les parents sont venus participer à différents temps de classe pour découvrir le quotidien de l'école : lecture d'histoires sur les continents, ateliers de peinture, cuisine. Le dernier jour, vendredi 18/04, les 4 classes de la PS au CM1 ont été mélangées pour préparer un apéritif géant qui fut servi aux familles à 17h00, pour fêter les vacances de Printemps et partager un moment convivial dans la cour de l'école. Beaucoup de parents ont répondu à l'appel.





Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : musee-de-clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-70-22-58

Ouverture du Musée

du 1^{er} juin au 30 septembre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

Nouvelle saison au musée

La vie du musée de Clérac

Changement d'hôtesse d'accueil au musée qui rouvre ses portes le 1^{er} juin. C'est Lylou Malangin qui aura la charge de recevoir les visiteurs de ce lieu patrimonial jusqu'à la fin du mois de septembre.

Les locaux ont été nettoyés de fond en comble par une entreprise de nettoyage de Coutras, les fenêtres vont être changées et la toiture révisée avant des travaux à l'intérieur. En attendant, Lylou devrait mettre toute son ardeur à animer ce lieu en le dynamisant par des actions interactives et un réaménagement des présentoirs.

Un court métrage sur l'utilisation des vieux outils est à l'étude avec l'équipe du cinéma de Montguyon. Le but est d'expliquer aux visiteurs comment on se servait des vieux outils qui leur sont présentés.





Médiathèque

3 rue du jeu de quille - 17270
Clérac

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél. : 05-46-04-75-56

Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

- mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous.

à tout moment l'équipe peut être à votre écoute

* site Internet <https://www.mediatheques-haute-saintonge.com/>

Il vous permet de :

Consulter les documents qui se trouvent dans les médiathèques du Sud-Saintonge.

Réserver directement les documents qui vous intéressent dans la médiathèque où vous êtes inscrit.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Il vous permet de consulter le catalogue de la Médiathèque Départementale de Saintes et de venir nous faire vos réservations.



Découvrez la Médiathèque : Un lieu de culture et de partage

La médiathèque est bien plus qu'un simple espace de lecture. C'est un lieu vivant, ouvert à tous, qui propose une large gamme de services pour petits et grands.

Un vaste choix de ressources : Que vous soyez passionné de romans, amateur de documentaires, adepte de bandes dessinées ou curieux de découvrir de nouveaux auteurs, notre médiathèque met à votre disposition des milliers d'ouvrages. Vous y trouverez également des magazines, des CD, des DVD, des jeux de société et même un accès à des ressources numériques via le Département.

Des activités pour tous : Tout au long de l'année, la médiathèque organise des animations variées : des Ateliers, des expositions, puzzle participatif... Cette année, nous nous sommes inscrits à la Littérature Européenne de Cognac (pour les Adultes).

Un accès facile et gratuit : L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les habitants de la commune et hors commune. Un espace multimédia avec 3 postes informatiques avec accès internet.

Le Bibliobus : Afin de rendre la lecture accessible à tous, la médiathèque reçoit le bibliobus une fois par an, et le Slem (Navette du Département) passe 2 fois par mois. Le calendrier des passages est disponible sur le site de la commune.

Bibliothèque (suite)

UN NOUVEAU SERVICE **LE PORTAGE À DOMICILE**

Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit :

D'être dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer à la Médiathèque.

D'être domicilié sur la commune de Clérac.

Dans ce cas, la Médiathèque prendra les renseignements nécessaires par téléphone et établira une carte nominative.

Le portage à domicile s'effectuera le mercredi après-midi entre 15h et 17h, une fois par mois.

2 bibliothécaires se rendent à domicile à l'heure fixée au préalable pour déposer la sélection de documents.

Les documents que vous souhaitez rendre seront alors récupérés.

Un rendez-vous sera fixé par téléphone et le personnel de la médiathèque se rendra une première fois chez vous, pour connaître vos goûts et répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous proposons des Romans, Policiers, Biographies, Documentaires, CD, DVD et CD texte lus, ainsi que des livres en gros caractères : Romans et Policiers.

Vous appelez le 05.46.04.75.56 ou vous envoyez un mail bibliotheque@ville-clerac.fr et demandez à rentrer dans ce dispositif.

Venez découvrir ou redécouvrir votre médiathèque ! Que ce soit pour lire, apprendre, échanger ou simplement passer un bon moment, il y a toujours une bonne raison de pousser la porte de ce lieu de culture et de partage.

Pour plus d'informations sur les horaires et les activités, rendez-vous sur :

Le site de la commune (<https://www.ville-clerac.fr/>)

Page Facebook (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100041555838960>)

Page Instagram (<https://www.instagram.com/mediathequedeclerac/>).

L'équipe :

* L'employée : Sandra Bergès

* Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé, Ginette Camps et Lucie Pont.

NOUVEAU SERVICE !

DES LIVRES LIVRÉS CHEZ VOUS !



Vous aimez lire mais vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la bibliothèque ?

Nous avons pensé à vous !

→ La **MÉDIATHÈQUE DE CLÉRAC** propose un **SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE** pour les personnes :

- âgées,
- en situation de handicap,
- malades ou en convalescence,
- temporairement immobilisées.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un(e) bibliothécaire ou un(e) bénévole vient chez vous,
La fréquence des visites se fera une fois par mois
le mercredi après-midi.

avec une sélection de livres adaptée à vos goûts et envies.

C'EST SIMPLE, GRATUIT, ET FAIT AVEC LE SOUIRIRE 😊

📞 INTÉRESSÉ(E) ? CONTACTEZ-NOUS!

MÉDIATHÈQUE DE CLÉRAC
05 46 04 75 56
bibliotheque@ville-clerac.fr

3 rue du Jeu de Quille
17270 CLERAC

Clérac, hier et aujourd'hui : Petite histoire du Barrail

Le 9 avril 2025, André Perrier, domicilié au Barrail, a fêté ses 100 ans. Occasion pour les amateurs d'histoire de revenir sur l'histoire de ce village de notre commune et de ceux qui l'ont habité. Cette histoire est particulièrement bien connue grâce aux archives publiques mais aussi privées des familles Perrier et Nau que j'avais eu l'occasion de consulter lors de mes premières recherches sur Clérac.

Le Barrail est situé sur une bande de terre de 70 mètres environ d'altitude, orientée ouest-est entre les ruisseaux du Faurien et du Manon. Jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, il se nommait « chez Macouillard » du nom de la famille qui l'habitait. Vers les années 1750, il prend le nom de Barrail. Le mot barrail désigne un enclos de terre planté de vigne. Cela peut laisser supposer que c'est à partir de ce moment que l'on a commencé à cultiver de la vigne « chez Macouillard », vigne qui allait jouer un rôle fondamental dans l'histoire du village.

Situé dans la paroisse Saint Vivien de Clérac, une partie des terres du Barrail faisait partie de la seigneurie de Clérac. Les habitants devaient donc chaque année payer une redevance aux Caillères soit « 50 livres 5 sols 6 deniers, 4 boisseaux de seigle et 4 boisseaux d'avoine ». Une autre partie relevait directement de la baronnie de Montguyon.

LE BARRAIL DES MACOULLARD

Le plus ancien Macouillard connu est Guillaume Macouillard mentionné comme laboureur chez Macouillard en 1575. Un siècle plus tôt, un de ses aïeux a reçu de Bertrand Ardillon, seigneur de Clérac, un « mayne » composé d'une maison et de terres labourables. C'est l'origine du village chez Macouillard devenu le Barrail.

Les descendants de Guillaume Macouillard habiteront le village qui porte leur nom jusqu'au XIX^{ème} siècle. Beaucoup seront laboureurs. Quelques uns seront marchands et même notaire royal et chirurgien. C'est dire que la famille Macouillard faisait partie sous l'Ancien Régime des quelques familles notables de la paroisse, avec lesquelles elle a contracté plusieurs alliances.

Le village se présente alors comme une clairière cultivée entourée d'une lande d'ajoncs, de genêts et de bruyères avec sur les pentes des ruisseaux du Faurien et du Manon quelques taillis de chênes. Dans la lande paissent des moutons et des brebis qui fournissent laine et peaux; les champs sont ensemencés en céréales : seigle et avoine surtout sur ces terres pauvres, blé sur les sols plus riches (transformé en farine dans le moulin de Teurlay du Lary possédé par la famille Nau) et depuis peu maïs (appelé ici blé d'Espagne). Et au milieu du XVIII^{ème} siècle apparaît la vigne (d'où le nouveau nom de Barrail) dont la production est essentiellement destinée à la distillation.

LE BARRAIL DES NAU

Plusieurs mariages ont été contractés entre les Macouillard et les Nau, autre famille notable de cette partie de la commune avec les villages de Teurlay du Lary, Chambard, les Bertrands, Réservat. Suite à ces mariages, plusieurs membres de la famille Nau sont venus s'installer au Barrail et ont vécu aux côtés de leurs cousins Macouillard.

C'est ainsi que dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, Marguerite Macouillard, fille de Guillaume Macouillard épouse Jean Nau, chirurgien à Montguyon et lieutenant des chasses de Montguyon et Montlieu. Leur fils Bernard est marchand à Macouillard et est qualifié de praticien. Le fils aîné de celui-ci, Jean, sera notaire royal à Clérac; et son fils cadet, Jean Baptiste, maître chirurgien à Macouillard. À la génération suivante, Jean Baptiste Nau est marchand et barbier à Macouillard, et, au moment de la Révolution le fils de celui-ci, Jean, est laboureur au Barrail (il mourra en 1855) et il sera le dernier Nau de cette branche à habiter le Barrail.

Mais, à ce moment là, une autre branche de la famille Nau s'est installée au Barrail suite au mariage en 1815 de Jean (dit Alexis) Nau et de Marie Macouillard. Marie Macouillard est la fille de Louis Macouillard, marchand au Barrail, et propriétaire de la plus grande partie du village. Jean (dit Alexis) Nau, fils de Jean Baptiste Nau et Marie Geneuil est aussi un riche héritier : par son père, il descend de la branche des Nau de Réservat et par sa mère il hérite du village du Ménard. Ce mariage de 1815 unit donc deux familles de grands propriétaires, les Macouillard et les Nau.

Plusieurs enfants naissent de cette union dont Charles Frédéric Firmin Nau (1821-1881). Par héritage de ses père et mère, il est propriétaire de 140 ha (moitié au Barrail, moitié au Ménard), cultivés par 11 familles de métayers (dont la famille Perrier au Barrail). Propriétaire éclairé selon les mots de l'époque, il se lance dans la culture de la vigne. Il installe des alambics dans ses chais du Barrail pour transformer son

Clérac, hier et aujourd'hui : Petite histoire du Barrail (suite)

vin en eau de vie. Mais il ne se contente pas de distiller sa propre production, il traite aussi celle de ses voisins, avant de vendre le tout à des maisons de cognac. Il devient ainsi un des « bouilleurs de cru » les plus réputés et les plus fortunés de la région. La richesse accumulée lui permet de jouer au mécène. C'est ainsi qu'il finance un des vitraux de l'église de Clérac.

Mais une mauvaise conduite dans ses affaires le mène à la faillite. Ses biens sont saisis et vendus au tribunal en 1876. Les 70 ha du Barrail sont achetés par un habitant de Cercoux. Celui-ci (ruiné lui-même par le phylloxera) ne pouvant payer la somme demandée, ils sont revendus en 1893. Parmi les acquéreurs, pour 20 ha, on trouve Antoine Perrier, un ancien métayer de Firmin Nau. Quant au fils de Firmin Nau, il s'engage dans l'armée avant de devenir comptable chez son lointain cousin Jules Nau, également bouilleur de cru.

LE BARRAIL DES PERRIER

Antoine Perrier, appartient à une famille de métayers aisés qui s'est enrichie dans le commerce des bœufs. Cette activité remonte à l'Ancien Régime. Au XIX^{ème} siècle, alors que les propriétaires s'adonnent uniquement à la viticulture et à la distillation, des métayers continuent à la pratiquer. Ils vont acheter de jeunes bœufs aux foires du Gibeau (développées par le duc Decazes), de Chalais ou de la Latière ; ils les engraisent dans leurs métairies puis ils vont les revendre aux viticulteurs bordelais aux foires de Bussac et de Bédénac, réalisant ainsi un important bénéfice.

Dès 1889, Antoine Perrier avait acheté quelques landes au «Terrier Pointu» et à «Teurlay des Landes» à différents propriétaires ; mais il ne devient véritablement indépendant qu'en 1893 quand il se trouve être à la tête d'une exploitation de plus de 20 ha, bien cultivés et situés sur de bonnes terres.

Cette ascension permet à ses enfants d'épouser des filles de propriétaires.

Un de ses fils, Jean, épouse la fille d'un propriétaire de Bézias, Marie Ardouin.

Celle-ci lui apporte 16 ha, essentiellement situés à « Bézias » et au « Terrier Pointu » .

En 1903, il hérite de la moitié des biens de son père, soit 11 ha au Barrail ; il possède donc alors 27 ha.

Son frère n'a pas d'enfant et il donne presque tous ses biens à son neveu Paul Perrier. Celui-ci hérite donc en 1934 des terres de son oncle (9 ha.) et de celles de son père en 1936-1938. De plus, sa femme Pauline Mouret, de Cercoux, lui apporte 17ha, si bien qu'en 1937, il possède près de 50 ha à Clérac (situés autour du Barrail et dans les landes du «Terrier Pointu») et 10ha à Cercoux.

En un demi-siècle donc une famille de métayers, aisés certes, mais sans terre, est parvenue à se hisser au rang de gros propriétaire.

Elle a, pour ce faire, profité des difficultés rencontrées par les vieilles familles bourgeoises à la fin du XIX^{ème} siècle : le commerce des eaux de vie, aléatoire, a d'abord ruiné Firmin Nau. Puis, la crise du phylloxera a empêché les premiers acquéreurs de ses terres de pouvoir honorer la vente.

C'est alors que Pierre Perrier qui tire son argent d'autres sources que de la production et du commerce du vin - à savoir le trafic des bœufs - peut acheter une partie des terres de son ancien maître .

L'exemple des Perrier n'est pas unique. Plusieurs autres familles de métayers ont pu ainsi s'élever dans la société.

Entrés dans la classe des propriétaires, ils sont aussi devenus des notables de la commune. En 1945, Paul Perrier se présente aux élections municipales. Il sera élu sans discontinuer jusqu'en 1971 et occupera plusieurs fois la fonction d'adjoint.

Clérac, hier et aujourd'hui : Petite histoire du Barrail (suite)

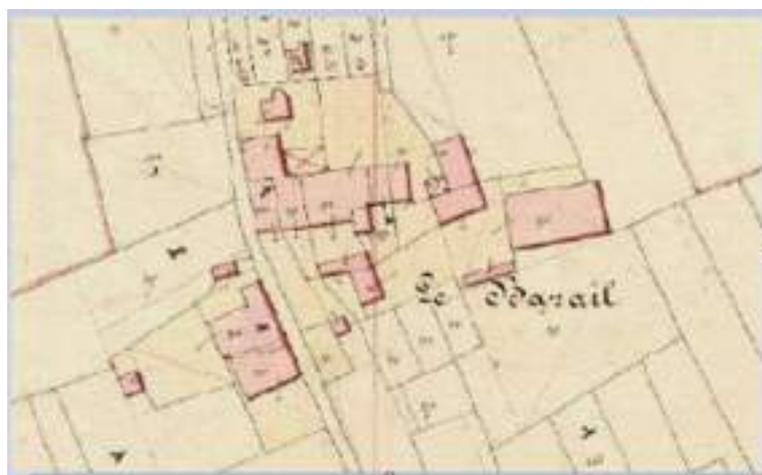
Les Perrier ne sont pas les seuls à habiter le Barrail. Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle 5 ou 6 autres familles y vivent, soit entre 20 et 30 personnes. Ce sont toutes des familles d'agriculteurs, soit des petits propriétaires indépendants, soit des domestiques et métayers des Perrier. Leur principale activité est la viticulture à laquelle s'ajoute le gemmage des pins.

Ainsi à travers le Barrail et ses habitants, tout un pan de l'histoire de la commune de Clérac s'éclaire. La vigne y joue un rôle fondamental : c'est à elle que ce village autrefois appelé chez Macouillard doit son nom ; c'est elle qui a fait (puis défait) la fortune de Firmin Nau ; et c'est à elle que les Perrier ont consacré l'essentiel de leurs activités. D'ailleurs en 2018, André Perrier était encore un des derniers producteurs de vin de la commune.

Jean-Paul GRASSET

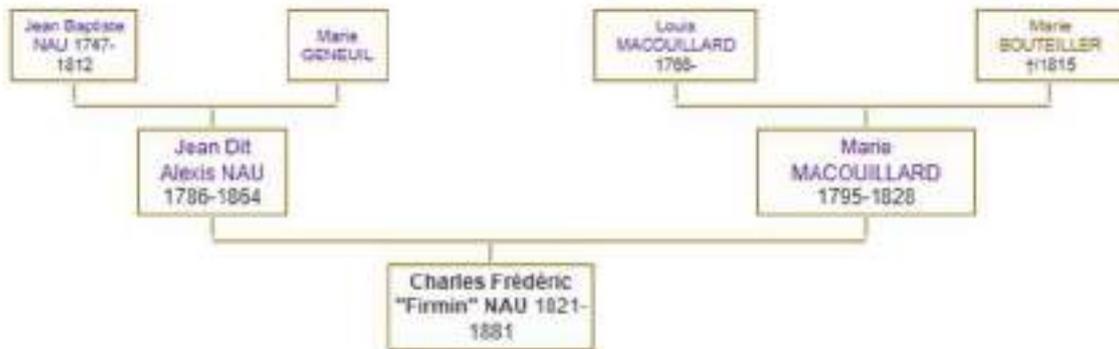


Le Barrail dans la paroisse de Clérac au XVIII^{ème} siècle



Le Barrail en 1841 (la maison des Nau est en bas à gauche)

Clérac, hier et aujourd'hui : Petite histoire du Barrail (suite)



Généalogie de Firmin Nau



Cartouche indiquant que ce vitrail de l'église de Clérac a été offert par Firmin Nau



Généalogie de la famille Perrier

Clérac, hier et aujourd'hui : Petite histoire du Barrail (suite)

Elections municipales du 19 octobre 1947
Commune de Clérac
Nombre de conseillers à élire : 13

Pouplain Armand	47 ans	514	Maire
Colombel Pierre	39 ans	483	
Bertet Louis	53 ans	466	1 ^{er} adj.
Dupré Albin	35 ans	464	
Perrier Paul	37 ans	458	2 nd adj.
Mau Gabriel	41 ans	444	
Landard Gilbert	36 ans	438	
Robert Arnel	35 ans	420	
Gautier Raymond	40 ans	407	
Bastard André	38 ans	355	
Serwin Paul	39 ans	350	
Martin Pierre	27 ans	297	
Ardaun André	46 ans	212	

Elections municipales de 1947



Quelques conseillers municipaux de Clérac dont Paul Perrier

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques Nau**À jamais les premières**

Cette photo, prise sur l'actuelle place de la mairie par M. Gérard Cuvillier, célèbre photographe de Montguyon, date de mai 1954.

Certaines, à l'époque, étaient encore célibataires, mais hormis ma tante Henriette Nau, toutes ont pris époux et, pour quelques-unes, contribué à alimenter les effectifs de l'USC (Eva Clet Delaporte * épouse de Guy Chabot : Alain ; Denise Pineau épouse de Gilbert Mathieu : Jean-Luc et Bruno ; Paulette Texier épouse de René Bureau : Alain, Daniel et Philippe ; Marie-Odette Landreau, épouse de Marcel Nau : Jean-Jacques) et, aussi de l'AS Montguyon, pour l'une d'entre elles (Monette Naud épouse Chiron : Pascal, Didier et Frédéric). J'ajouterai à cette descendance footballistique ma sœur Marie-Françoise qui, dans sa jeunesse, fit les beaux jours de l'équipe féminine de Chalais, la seule de la région dans les années 70.

Le cliché a été réalisé à l'occasion d'un bal, vraisemblablement costumé ! Chacune des joueuses porte sur son maillot le nom d'un joueur de l'équipe première de l'USC saison 1953-1954. Les noms ont été cousus par les joueuses sur les maillots rouges, (le deuxième jeu de maillots du club, le principal était blanc). Le short bleu et les chaussettes rayées bleu et blanc constituaient avec les chaussures à crampons cloués le reste de la tenue. Le maillot de la gardienne était jaune, comme souvent en ce temps-là et le ballon en pur cuir, à des années lumières des standards du vingt et unième siècle !

Soixante et onze ans après, les survivantes ne sont pas légion, mais toutes resteront dans nos mémoires comme ayant été les premières à avoir osé s'habiller en footballeuses à Clérac, fait rarissime pour l'époque et même si elles n'ont jamais disputé le moindre match, l'essentiel n'était pas là.

* Dite « La Pouette » et aussi tante de Patrick, Bernard et Dominique Clet Delaporte joueurs de l'USC puis de l'US Cercoux pour Dominique. Ici, elle représente François Perrier surnommé « Zigouillousse ! », inamovible juge de touche de l'USC dont l'existence hélas, n'est connue que de très rares cléracais encore de ce monde.

PS :

Si on regarde bien la photo, on peut apercevoir, à gauche de la « porte drapeau », la vigne qui occupait alors toute la partie gauche en remontant la rue des écoles.

Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais, Jean-Jacques Nau (suite)



À L'OCCASION D'UN BAL EN 1954

De gauche à droite

Debout	Eva CLET Delaporte (1)	Arlette NAUD	Lucette PI-NEAU	Monette NAUD	Denise PI-NEAU	Marie-Odette LANDREAU	Jacqueline FRADON
Épouse de	Guy CHABOT	Michel GAR-RAUD	Michel DOM-MANGEAU	Pierre CHI-RON	Gilbert MA-THIEU	Marcel NAU	Claude GAU-RIVAUD

Accroupie	Colombe SOUC	Henriette NAU	Paulette TEXIER	Francine LA-GARDE	Yvonne CLET Delaporte
Épouse de	Michel NOR-MANDIN	(célibataire)	René BU-REAU	Jacques FRA-DON	Marcel LA-GARDE

(1) Représentant François PERRIER

Clérac : La vie d'André Perrier, centenaire Cléracais

Nous avons rencontré André Perrier, bon pied, bon œil, bonne oreille également, ce mercredi 21 mai ; pas besoin d'élever la voix ni de trop répéter pour se faire comprendre, la parole est claire et assurée. Il se plaint simplement d'avoir quelques oublis de prénoms. Ayant vu le jour au Barrail, il y a 100 ans, fils unique d'un père né dans cette même maison en 1890, laquelle avait déjà vu la naissance du grand-père en 1848. On restait naturellement à la propriété à cette époque, d'autant que celle-ci, d'une superficie de 75 ha composée de 10 ha en vigne, de prairies et des pins, était parfaitement viable. Il a été le dernier gemmeur de la commune grâce à son résinier Pierre Billaud de Berdot que certains ont pu connaître. L'activité s'est définitivement éteinte fin des années soixante dans notre Sud Saintonge. Il s'estime cependant plus vigneron que sylviculteur ou qu'éleveur de bovins. Il a simplement continué cette dernière tant que son père s'en occupait et a vendu le cheptel dès sa mort à 95 ans.

Sa réelle passion était donc la vigne, à tel point qu'il en a encore conservé 1,5 ha comme la loi l'y autorise. Doté d'une bonne nature, il paraît ne pas avoir de regret si ce n'est que « quant à faire du vin, il aurait dû acheter dans le Saint Emilionnais ».

Les vaches, c'était contraignant, alors que lui, en parfaite harmonie avec les goûts de sa femme, aimait prendre la voiture pour tracer la route, parfois jusque hors de nos frontières. Il a possédé 14 Citroën neuves (mais seulement 2 tracteurs), il déplore simplement que ses filles lui aient supprimé la dernière par sécurité ; il a tout de même été autonome jusqu'à l'âge de 95 ans.

Comme tous les agriculteurs du coin, il n'a pas souhaité que ses enfants subissent la mutation de cette poly-agriculture qui s'annonçait difficile, et les a alors envoyées à « Camille Julian » à Bordeaux dès la sixième, si bien que Mireille née en 1950 et Maryse en 1956, ont respectivement fait HEC à Paris et Sciences Politiques à Bordeaux.

Il a été conseiller municipal durant 12 ans de Marc Poupelain, faisant suite au mandat de son père qui lui, avait été celui d'Armand Poupelain, père de Marc ; la gestion de la cité n'était cependant pas l'activité qui le passionnait le plus.

Finalement, il trouve que la vie a vite passé et quant on lui pose la question bateau de savoir quel est son secret de longévité, il répond goguenard « un petit coup de gniole de temps en temps ». Il a tout de même subi un pontage coronarien à l'âge de 80 ans duquel il n'a aucune séquelle ; il se fait évidemment suivre médicalement sans pathologie particulière mais reconnaît qu'il devrait marcher un peu plus pour ne pas s'ankyloser. Il dit lui-même qu'il n'a pas particulièrement peiné dans son activité de paysan, ayant fait sous-traiter à d'autres ses travaux pénibles. Ses mains sont fines, aucunement déformées ; on ne l'a pas entendu se plaindre de quelque douleur que ce soit durant les 2 heures de notre visite.

Il est impressionnant de mémoire, surtout de ses 20 premières années. C'est peut-être sa belle tranche de vie partagée avec Germaine commencée le 10 juin 1949 et qui l'a quitté il y a 16 ans, de laquelle il se souvient le moins précisément ; il faut dire qu'elle a duré 60 ans.

Il avait eu la chance d'être la première et unique génération d'après guerre (la classe 45) à ne pas avoir été conscrite ; il a ensuite été trop vieux pour être mobilisé en Algérie.



La Plante qui fleurit en juin : Le Rosier



Au mois de juin, alors que l'été s'installe et que les journées s'allongent, de nombreuses plantes commencent à fleurir, mais aucune n'est aussi emblématique et appréciée que le rosier. Avec ses fleurs éclatantes et son parfum enivrant, la rose est souvent considérée comme la reine des jardins.

Les caractéristiques du Rosier :

Le rosier est un arbuste à fleurs qui appartient à la famille des Rosacées. Il existe des milliers de variétés de rosiers, chacune avec ses propres caractéristiques en termes de couleur, de taille et de parfum. Les roses peuvent être classées en différentes catégories, notamment :

Roses anciennes : variétés cultivées avant 1867

Roses modernes : introduites après 1867, elles incluent les roses hybrides, qui sont souvent choisies pour leur floraison abondante et leur résistance aux maladies.

Roses grimpantes : parfaites pour décorer les treillis, les pergolas ou les murs, elles apportent une touche d'élégance à tout jardin.

Juin est le mois où de nombreux rosiers atteignent leur pleine floraison. Les fleurs s'épanouissent dans une palette de couleurs allant du rouge vif au rose tendre, en passant par le jaune et le blanc pur. La floraison peut durer tout l'été, selon les variétés et les conditions climatiques.

Les roses sont souvent associées à des symboles d'amour, de beauté et de passion. Chaque couleur de rose a sa propre signification : par exemple, les roses rouges symbolisent l'amour, tandis que les blanches représentent la pureté.

Les soins et entretien :

Pour profiter d'une belle floraison, il est important de leur fournir les soins appropriés :

Les rosiers aiment le plein soleil.

Un sol bien drainé et riche en matière organique.

Un arrosage régulier, surtout pendant les périodes sèches, et de préférence le matin.

Une taille régulière au printemps permet d'éliminer les branches mortes et favorise une meilleure circulation de l'air, afin de prévenir les maladies.

Utiliser un engrais spécifique au début du printemps pour encourager une floraison abondante.

Surveiller les signes de maladies ou de ravageurs.

Et pour conclure !

Le rosier est une plante emblématique qui apporte une touche de beauté et de parfum à nos jardins en juin. Sa floraison spectaculaire et sa diversité font de lui un choix privilégié pour les jardiniers amateurs et les professionnels. Que ce soit pour créer un parterre coloré, décorer un treillis, offrir un bouquet ou avoir une pensée pour un être disparu, le rosier est sans conteste une plante qui mérite une place de choix dans nos espaces extérieurs.

Alors laissez-vous séduire par la magie des roses et profitez de leur éclat tout au long de l'été !

Jardinez bien !



Les cookies sont de retour !



Un délice croustillant et fondant, les cookies sont de petites douceurs rondes et moelleuses, incontournables dans le monde de la pâtisserie.

Originaires des Etats-Unis, ils ont su conquérir le cœur des gourmands à travers le monde.

Il existe une multitude de recettes qui varient selon les ingrédients et les méthodes de préparation.

Parmi les plus populaires, on retrouve :

- Les Cookies aux pépites de chocolat
- Les Cookies au beurre de cacahuète
- Les Cookies aux flocons d'avoine
- Les Cookies végan ou sans gluten

Pour réussir des cookies parfaits, quelques astuces peuvent faire toute la différence :

Choisir des ingrédients de qualité : un bon chocolat, du beurre frais et des ingrédients bio.

Ne pas trop travailler la pâte.

Laisser reposer la pâte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Surveiller la cuisson.

COOKIES AUX PÉPITES DE CHOCOLAT

- 1- Préchauffer le four à 180°C, th6.
- 2- Mélanger 125g de beurre mou avec 100g de cassonade et 50g de sucre blanc.
- 3- Ajouter 1 œuf et 1 cuillère à café de vanille.
- 4- Incorporer 200g de farine, 1/2 cuillère à café de bicarbonate, une pincée de sel
- 5- Ajouter 150g de pépites de chocolat.
- 6- Former des boules de pâte d'environ 2 cuillères à soupe et déposez-les sur la plaque de cuisson, en les espaçant d'environ 5 cm, car elles vont s'étaler à la cuisson
- 7- Laisser reposer 30 mn au frigo au minimum
- 8- Cuire 10-12 mn
- 9- Laisser refroidir 10 mn sur la plaque ... et régalez-vous !

Les cookies sont de retour !

COOKIES COEUR DE PISTACHE ET 2 CHOCOLATS

- 1- Mélanger 125g de beurre mou avec 110g de cassonade et 60g de sucre blanc
- 2- Ajouter 1 œuf et 1 cuillère à café de vanille
- 3- Incorporer 280g de farine, 1 cuillère à café de levure chimique, 1 cuillère à café de fécule de maïs, une pincée de sel
- 4- Ajouter les chocolats, 50g de noir, 50g de lait et 60g de pistaches concassées
- 5- Former 6 boules de pâte dans lesquelles vous insérez une cuillère de purée de pistache au centre et vous refermez.
- 6- Laisser reposer 30 mn au frigo
- 7- Cuire 15-17 mn à 170°
- 8- Laisser refroidir 10 mn sur la plaque ... et régalez-vous !

Et pourquoi pas une recette de Cookies salés :

COOKIES SALES AU FROMAGE ET AUX HERBES

- 1-Préchauffez le four à 180°C (th.6).
- 2- Mélangez les ingrédients secs : Dans un grand bol, mélangez 150g de farine, 1 cuillère à café de levure, du sel, du poivre et les herbes de Provence ou des herbes fraîches.
- 3 - Incorporez le beurre : Ajoutez 100g de beurre froid coupé en petits morceaux à la farine. Du bout des doigts, sablez la pâte jusqu'à obtenir une texture granuleuse.
- 4- Ajoutez le fromage : Incorporez 100g de fromage râpé dans la pâte. Mélangez bien pour bien répartir le fromage.
- 5- Ajoutez 1 œuf : Cassez l'œuf et incorporez-le à la pâte jusqu'à ce qu'elle soit homogène. Si la pâte est trop sèche, vous pouvez ajouter un peu d'eau froide (1 cuillère à soupe à la fois).
- 6- Façonnez les cookies : Prélevez des petites boules de pâte, aplatissez-les légèrement et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
- 7- Ajoutez des garnitures (facultatif) : Si vous le souhaitez, saupoudrez vos cookies de graines de sésame, de pavot ou de noix concassées.
- 8- Cuisson : Enfourez pour environ 15 à 20 minutes, jusqu'à ce que les cookies soient légèrement dorés. Laissez-les refroidir sur une grille avant de les déguster.



Etat Civil

Malo SAUTRON

Née le 10 janvier 2025 à LIBOURNE
Fils de Thibault SAUTRON et Albane RIBAUD
Domiciliés Le Grand Village



Gilberte NEREAU

Décédée le 23 décembre 2024 à JONZAC
Domiciliée Serveau

Jimmy FRUGIER

Décédé le 23 avril 2025 à CLÉRAC
Domicilié 2 Dubet

Gaétan BERTHOMÉ

Décédé le 23 décembre 2024 à CLÉRAC
Domicilié rue de la Faïencerie

Lucien MARIX

Décédé le 12 janvier 2025 à CLÉRAC
Domicilié 9 lotissement Les Prés de Réaux



Raymond MINCHIN

Décédé le 17 janvier 2025 à CLÉRAC
Domicilié 8 Le Bonnin

Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Mairie de Clérac

1 place de la Mairie
17270 Clérac
Tél : 05.46.04.13.12
info@ville-clerac.fr
www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

Culture

Bibliothèque : 05.46.70.22.58
bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Musée :

1 route des châteaux
05.46.70.22.58
email : musee@ville-clerac.fr
web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Du 01 juin au 30 septembre
Le mardi et mercredi de 14h à 18h30
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82
Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) : 05.46.04.90.08
ou 05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :
Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint
Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques
1er samedi : Eglise de Chevanceaux
2ème samedi : Eglise de Clérac
3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon
4ème samedi : Eglise de Cercoux
5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais
Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12
La Poste : **05.46.04.13.00**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary,
26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

ENEDIS (dépannage) : 09 69 32 18 84

Orange : 39 00

SNCF : 0 892 35 35 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de
Montguyon) : 05.46.04.01.45

Email : ccas.msap@montguyon.fr

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au
05.46.49.27.77

Conciliateur de justice (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45
Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.org

Office de tourisme cantonal Montguyon : **05.46.04.28.70**

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Pharmacie de garde : 118418

Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

Mme Lalande Corinne (rue de la faïencerie) 09.79.59.83.78

Assistantes maternelles

Mme Beucher Laura (13 Grand Village) 06.21.90.58.38

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)

05.46.48.26.60.

Mme Macoin Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.

MAM les petits trésors (5 lotissement la Rente) 09.81.40.78.67



1 place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Messagerie : info@ville-clerac.fr

